

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord tenue à la salle du conseil, le 13 décembre 2018, à 19h00.

Sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absentes, les conseillères Cécile Hélie et Andrée Labranche.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation du Projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2019.
3. Présentation du Projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

2018-12-01EX

1-Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2- Présentation du Projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'exercice financier 2019.

La conseillère Noëlla Dubé fait la lecture du projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'exercice financier 2019.

La conseillère Andrée Labranche arrive, il est 8h30.

3-Présentation du Projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.

La conseillère Andrée Labranche fait la lecture du projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.

4-Période de question

Les conseillers discutent des modalités de paiement qui pourraient être offerts en quatre (4) versements.

5-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon propose la levée de la séance, il est 20h30.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.